

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 juillet 2021

COMPTE RENDU

Présents : Amal, Dominique, M. Odile, Claire, Kasandra, Véronique, Yolande, J. Luc, Monique, Chantal, Anne, Michel

1) Reprise des activités en septembre :

La MDS ré-ouvre normalement en septembre, l'accueil se fera de nouveau par l'avant (sous réserve de nouvelles directives). Pour éviter la cohue observée notamment le lundi matin, il est envisagé d'organiser des rotations par groupes de 8 personnes.

Concernant les ateliers de français, les animateurs se sont organisés pour fonctionner comme l'an dernier (accueil sur le parking, montée du groupe ensemble). De leur côté donc, pas de changement, les choses pourront être revues après la rentrée.

Amal fait état des difficultés que représente l'hétérogénéité des groupes de niveau 3 et le frein que constitue la présence de personnes ne sachant ni lire ni écrire dans ces groupes . Cela représente une gêne notamment pour les personnes qui souhaitent accéder au DELF. Cette question sera revue en réunion des animateurs d'ateliers de français.

Les profs ont envisagé de faire une « incitation » à la vaccination. Le mot « facilitation » est préféré. En tous cas Marie-Odile contactera l'ARS pour connaître les dernières dispositions avant la rentrée. Pour le moment, les migrants, avec ou sans AME peuvent se faire vacciner à la Boussole, à la PASS Miséricorde et au Cap Horn s'ils le fréquentent. Prochaine date de vaccinations à la Boussole 24 août.

2) Besoin de bénévoles :

On peut faire un appel via le site ou via Facebook.

Concernant les cours de français un bénévole n'est pas opérationnel dès son recrutement car, selon notre charte, il doit d'abord « tourner » sur les diverses permanences afin de bien connaître les autres activités de l'ASTI. Cependant le besoin de personnes supplémentaires est avéré.

Concernant l'accueil, le planning est parfois difficile à remplir mais à ce jour il est difficile de savoir s'il s'agit d'un manque de personnes.

Suite à quelques candidatures, une réunion « nouveaux bénévoles » sera donc organisée assez vite à la rentrée.

3) Place aux assos :

L'organisation est changée : cette manifestation se déroulera dans le Château avec vérification du pass sanitaire à l'entrée. On nous demande de dire si malgré cette nouvelle organisation nous restons intéressés. La réponse est oui. Pour le moment les volontaires pour tenir le stand sont : Elisabeth, Véronique (2 créneaux. si besoin), Patrick J, Amal, MOG (2 créneaux si besoin), Chantal V., Kassandra, Anne. De nouveaux volontaires sont espérés. Les personnes concernées devront s'organiser et déterminer à quel moment elles sont présentes. Pour mémoire nous devons lors de cette journée assurer 5 créneaux de 2 personnes, créneaux de 2 heures.

4) Avenir de la MDS :

A la demande de la mairie, le projet d'aménagement de l'îlot dans lequel se situe la MDS est modifié. Inolya notre actuel propriétaire, chargé de la mise en œuvre du projet vient de nous informer que notre bâtiment serait détruit et remplacé par un immeuble de 4 étages, immeuble de logements. Et ceci dans un délai assez court, possiblement sous un an. Le bailleur (Inolya ex-Calvados-Habitat) n'a pas d'obligation de relogement dans ce contexte.

Plusieurs pistes sont envisagées :

- Démarche individuelle de l'ASTI en direction des municipalités pouvant nous héberger.
- Démarche collective de la MDS, visant à protester auprès de la mairie et du conseil départemental, (Inolya dépend du Conseil départemental) et à réclamer une solution.

Plusieurs questions sous-tendent cette réflexion :

- Qu'en est-il du désir des uns et des autres de maintenir la MDS ? Quel en est l'intérêt ? (mutualisation, solitude de la salariée, démarche politique...).
- Qui, au sein du CA de l'ASTI est d'accord pour représenter l'ASTI au CA de la MDS ? (nous sommes coprésidents pour une année encore. Ce poste, qui était assumé par Pierre, est maintenant vacant.
- Une réunion a eu lieu avec la MDS, certaines personnes se sont déterminées pour rédiger un état des besoins en termes de locaux. Quelle suite donner à cette réunion ?

Dans un premier temps, le conseil d'administration choisit la démarche collective et ne juge pas utile de relancer pour le moment la commission locaux de l'ASTI.

5) Réponse à appel à projet :

La fondation de France a lancé un appel à projets pour la mise en place de « Noël solidaires ». Cela pourrait correspondre à ce que nous avons fait en 2019 avec le restaurant Sauvages. Les personnes présentes à la réunion technique n'ont pas souhaité prendre en charge cette action. La question est maintenant posée au CA. Faute de forces et vu les délais courts pour concevoir et rédiger le projet,

nous ne donnerons pas suite pour cette année.

Il est rappelé que les décisions de ce type ne peuvent pas être prises sur décision de la seule réunion technique.

6) Restitution des travaux de Camille le 30 septembre :

Pour rappel : dans le cadre d'une subvention de la fondation de France, accordée à l'ASTI, Camille a réalisé une enquête sur les migrants de Ouistreham. Elle donnera, à destination des bénévoles de l'ASTI une restitution de ce travail le 30 septembre à 18 heures à la maison des associations. La jauge est de 50 personnes.

7) Nouvelles dates pour les CA :

Les dates retenues lors du CA du 22 juin n'ont pas toutes pu être validées faute de disponibilité de la salle. Les prochains CA auront donc lieu les 20 septembre, 18 octobre, 22 novembre et 13 décembre.

8) Projet Renaissance :

À la Renaissance se monte un projet européen de théâtre pour parler des migrations, des personnes exilées. Véronique s'est rendue à une invitation où l'ASTI et d'autres associations travaillant avec les immigrés étaient conviées. L'objectif étant de partager ce qui se fait localement et de nourrir le spectacle. Les porteurs du projet souhaitaient connaître les réalités locales concernant la vie des exilés et les actions mises en place pour les accompagner. Pas d'autres demandes pour le moment.

9) Liste des tâches :

Elle a été rédigée par le bureau afin de voir comment on pourrait associer davantage le CA. Les tâches assumées par les bénévoles n'y figurent pas, la liste est centrée sur les tâches nécessaires à l'organisation et à la vie de l'association, tâches assurées en grande partie par le bureau.

L'étude de cette liste est remise, faute de temps au prochain CA .

10) Questions diverses :

Les finances : Jean Luc attire notre attention sur la nécessité de recruter de nouveaux adhérents. Il fait aussi remarquer que sans les activités telles que « jus de pomme » ou concert de soutien ou toute autre initiative intégrant les migrants, l'équilibre financier ne serait pas acquis.

Prochain CA le lundi 20 septembre à 17 heures 30